

ABONNEMENT
Par année ..... \$3.00
Pour six mois ..... 1.50
Pour quatre mois ..... 1.50
Edition Hebdomadaire ..... \$1.00
Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne, par jour ..... \$0.10
Tous les jours ..... 0.05
Trois fois par semaine ..... 0.05
Une fois la semaine ..... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès ..... 50
La Société de Publicité,
Propriétaires.

LE CANADA
Ottawa, 1er Juin 1886

LE PORT DE MONTREAL

La ville de Montréal est fière à juste titre de son port, qui est incontestablement le plus beau du Canada, et qui est peut-être le plus beau de toute l'Amérique sous certains rapports.

Ce n'est pas le plus vaste, bien loin de là, mais c'est le mieux aménagé. L'espace relativement restreint qu'il embrasse est si bien employé ! On hésite à croire, quand on le contemple avec sa forêt de mâts—pour employer la vieille expression, si vraie cette fois—on hésite à croire que ce port important, qui est le grand foyer commercial de la Confédération, dépasse à peine en largeur la longueur des gros vaisseaux transatlantiques qui le fréquentent et qui ne sauraient s'y retourner sans l'aide des remorqueurs.

C'est dans ces limites restreintes que l'on peut voir rassemblée chaque jour une flotte de plus de cent navires, dont une quinzaine de steamers océaniques.

Quelle concentration ! Et quelle animation autour de ces vaisseaux, sur ces quais qui ressemblent à une ruche d'abeilles quant à l'activité, l'activité fiévreuse !

Les étrangers qui visitent Montréal s'en déclarent émerveillés, et les Canadiens qui ont visité les pays étrangers affirment, sans la moindre arrière-pensée de poser en Marseillais, qu'ils n'ont rien vu de semblable, excepté peut-être dans les ports de la Méditerranée.

C'est qu'en outre de la disposition si ingénieuse de ses quais, le port de Montréal joint à l'avantage d'être port de mer celui de ne pas avoir de marée, ce qui est l'inconvénient de mer située à trois cents lieues de l'océan.

Allez à New York, allez à Boston, allez à Portland, allez à Halifax, allez à Québec, allez dans tous les grands ports de mer du continent, vous ne verrez rien de beau comme le port de Montréal. Nulle part vous ne trouverez cette riche jetée qui longe le fleuve et permet d'embrasser le port d'un coup d'œil. Vous ne trouverez cela ni à Québec, ni à Halifax, ni à Portland, ni à Boston. Dans aucune de ces villes vous ne pouvez avoir une vue d'ensemble du port, à moins de monter, à Québec, sur la terrasse Frontenac, et à New York sur le pont de Brooklyn.

Dans ces villes, comme dans la plupart des grandes villes maritimes d'Europe, on ne saurait jouir de la vue du port, attendu qu'il n'y a pas de rue qui le longe, comme à Montréal. Vous descendez une rue qui mène à la mer, mais vous aboutissez à un quai isolé, d'où vous ne voyez rien. Pour voir autre chose, il vous faut retourner sur vos pas et contourner trois rues pour arriver à un autre quai semblable. On pourrait se faire une idée de cela à Montréal, si, au lieu d'avoir la magnifique rue des Commissaires, si bien appelée Rue du Bord de l'Eau, qui longe et domine le port, on avait la seule rue Saint-Paul pour rue terminale, avec les rues transversales aboutissant à des quais séparés. Ce serait le monde (c'est-à-dire le port) viré à l'envers pour nous.

L'une des promenades les plus gaies et les plus intéressantes que l'on puisse faire, à Montréal, en été, c'est celle de la rue des Commissaires, cette rue avec une façade

unique de maisons (maisons de commerce) qui ont le fleuve pour vis-à-vis, notre fleuve Saint-Laurent, lequel n'est en aucun endroit plus pittoresque, plus beau, qu'en face de Montréal.

Là, le Montréalais peut se promener chaque jour, se délasser et s'instruire à la fois, au milieu d'un riche foyer d'activité commerciale et en face d'un des plus beaux panoramas du monde.

Au risque de me voir accusé de chauvinisme, j'ai jusqu'à dire que je ne trouve rien de plus beau que le port de Montréal, en fait de ports de mer ou autres. Pour ce qui est de l'Amérique je me considère sûr de mon fait, et pour le reste du monde je renverrai mes contradicteurs à Naples, d'où je suis sûr qu'ils ne reviendraient pas pour rendre témoignage contre moi puisque le proverbe dit : Voir Naples et mourir.

A. G.

DISCOURS DE L'HON. M. ROYAL AU CERCLE LAFONTAINE

L'honorable M. Royal, après quelques mots d'introduction, félicite le Cercle d'avoir choisi comme patron le premier et le plus grand des hommes politiques depuis l'Acte d'Union des Canadas, sir Louis H. Lafontaine. La carrière de cet homme illustre, les temps où il vécut, son caractère, ses alliances, ses travaux et l'influence qu'il exerça, quelle étude plus profitable pour ceux qui aiment et veulent servir utilement leur pays ! Lafontaine fut l'homme du régime nouveau dont il tira la théorie et la pratique de la responsabilité ministérielle. Ce fut le salut du Bas Canada qui venait de perdre dans la tourmente de l'insurrection de 1837-38 les quelques libertés promises par l'Acte de Québec et jamais réalisées. Il faut aux régimes nouveaux des hommes nouveaux. Papineau, avec toute sa haute intelligence, n'a pu sortir de l'état de choses avant 1837 ; il y est resté cantonné. Un autre patriote illustre, D. B. Viger, comprit davantage la constitution de 1840 ; mais il ne fit pour ainsi dire qu'entrevoir la lueur d'affranchissement qui s'y trouvait. Papineau ne fut pas autre chose sous la nouvelle constitution que le chef solennel d'un groupe de jeunes gens irréconciliables et affolés de doctrines anti-catholiques et stupides. Ce groupe forma le noyau du parti libéral qui, sous des chefs divers et en bariolant son drapeau de temps à autre, a duré jusqu'à nos jours. Parti d'impulsifs et de rêveurs dans ses sphères élevées ; parti de violents, d'insubordonnés, d'irréligieux dans ses couches populaires. Lafontaine n'eut jamais rien de commun avec ce parti qui affirma la première fois son existence en 1849 en votant avec M. Papineau deux fois non-confiance dans le ministre Baldwin-Lafontaine. Pas plus que Lafontaine, Cartier n'eut d'attaches, de sympathies ou d'alliance avec le parti rouge de l'avenir, du Pays et de la Patrie. MM. Laurier et Mercier ont osé quelquefois célébrer les louanges de ces deux hommes grands à tant de titres ; on aurait pu en conclure que leur parti se réclamaient de Lafontaine et de Cartier ; c'est une erreur grossière qu'il faut détruire par tous les moyens, et contre laquelle ne perdons jamais l'occasion de protester. Les difficultés que Lafontaine eut à surmonter d'abord furent des plus considérables. Il n'y avait eu jusque-là qu'un parti parmi les Canadiens, celui de la résistance à l'oligarchie. Avec le gouvernement responsable il fallait une organisation, un programme, une discipline. Qui dit gouvernement responsable dit gouvernement de partis. Ce qui semble aujourd'hui si facile avec des associations comme le Cercle Lafontaine, toujours organisé pour la lutte, pour la discussion, pour l'action, dut offrir en 1840 des obstacles presque invincibles à Lafontaine.

M. Royal parle ici de la lettre écrite par Lafontaine, du programme qu'il proposa à M. Baldwin, et de son fameux Manifeste Electoral adressé aux électeurs de Terrebonne un mois après la passation de l'acte d'union le 23 juillet 1840. Lafontaine fut homme pratique à un degré supérieur ; il fut modéré, droit, sans intrigues, désintéressé, et d'une franchise proverbiale. Il sut faire des amis, et chose assez

rare, il sut les garder. Les petits calculs d'ambition personnelle ou de mesquine jalousie avaient pour effet de l'irriter violemment. Il fut grand en tout. Lorsqu'il se retira de la vie politique, il n'avait que 43 ans ; c'est l'âge d'ordinaire d'un homme qui y fait leur entrée. Il céda aux sentiments les plus nobles qui font battre le cœur de l'homme, et ce fut un exemple de plus qu'il laissa à ses compatriotes et à son parti.

Après avoir engagé le Cercle à imiter et à étudier les hommes et les choses de l'histoire du Canada, l'orateur parla de la nécessité absolue des minorités françaises dans les provinces anglaises de s'unir et de rester unies à tout prix. C'est la seule condition du salut. L'union régnait dans la population française de Manitoba ; voyez les progrès qu'elle a accomplis et quelle part d'influence elle s'est assurée. C'est la même union qui doit régner dans le groupe français d'Ontario, du Nouveau Brunswick et des autres provinces. Cette union n'est et ne doit jamais être une menace pour personne. L'union prônée sur le Champ de Mars de Montréal, en novembre dernier, fut une menace pour les autres races ; ce mouvement fut criminel, anti-national, et révolutionnaire. Les minorités françaises des provinces anglaises auraient été écrasées du coup. Après Lafontaine, Cartier est venu ; après Cartier, Langvin ; il faut se grouper, se rallier autour du successeur de Lafontaine, sir Hector Langvin, et regarder comme traître à la patrie celui qui ose semer de la division ou de la défiance. M. Royal fait l'éloge de M. J. Tassé, député d'Ottawa ; il parle de son rare dévouement à sa nationalité, de sa haute intelligence, de la belle réputation qu'il s'est faite en Parlement et exprime le vœu que les minorités françaises soient toujours représentées en Parlement par des hommes comme l'honorable M. Landry, de Kent, et M. Joseph Tassé, d'Ottawa.

PARLEMENT FEDERAL CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 31 Mai)

La séance est ouverte à 3 heures. En réponse à M. Amyot, l'honorable M. CARLIER dit que le cas de variolo qui a été apporté à Québec par le steamer Parisian, mais un simple cas de petite vérole. Il est faux que le capitaine de ce steamer ait autorisé d'autres passagers de fréquenter le malade.

En réponse à M. Kranz, Sir John A. MACDONALD dit qu'il ne pourrait sans être son serment d'office, annoncer quel est l'avis qu'il donnera au gouvernement général relativement à la représentation des 200,000 allemands d'Ontario au sénat.

En réponse à M. Royal, Sir John A. Macdonald dit que si des tentatives ont été faites pour faire sauter le séquestre du magistrat de police à Orangeville, chargé de faire exécuter l'acte de vote, c'est au gouvernement d'Ontario et non à celui d'Ottawa à offrir une récompense pour l'arrestation des coupables.

En réponse à M. Royal, Sir Adolphe CARLIER dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement de donner des médailles aux correspondants de journaux autres que les militaires qui ont suivi la campagne du Nord-Ouest.

Sir John A. MACDONALD propose que la considération des amendements faits par le Sénat au bill concernant le chemin de fer Northern and Pacific Junction soit retardé comme affaire du gouvernement.

Après le rejet d'un amendement proposé par M. Mulock les amendements faits par le Sénat au bill concernant le cens électoral sont adoptés.

LES NOUVEAUX CARDINAUX

Le prochain consistoire pour la création de nouveaux cardinaux est fixé au lundi 7 juin.

Ces nouveaux cardinaux sont : Mgr Langénieux, archevêque de Reims ; Mgr Placé, archevêque de Rennes ; Mgr Bernadou, archevêque de Sens ; Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore ; Mgr Taschereau, archevêque de Québec, et Mgr Theodoli, major dome de Sa Sainteté.

Par billé de la Secrétaire d'Etat, Sa Sainteté vient de désigner pour porter la barrette cardinalice à ces cardinaux les gardes nobles suivants :

A. S. G. Mgr l'archevêque de Sens, M. le comte Ferdinand Folicaldi ; à S. G. Mgr l'archevêque de Reims, M. le comte Pie Salimei ; à S. G. Mgr l'archevêque de Baltimore, M. le comte Stanislas Muccioli ; à S. G. Mgr l'archevêque de Québec, M. le comte Charles Gazzoli.

Les gardes nobles partiront de Rome pour ce message le jour même du Consistoire.

DANS LA CAPITALE

Chemin de fer Les lisses pour le chemin de fer du Long Sault et Témiskaming sont arrivées à Montréal. Le Révérend Père Gendreau est descendu ce matin à Montréal pour prendre les arrangements nécessaires pour les faire transporter à Mattawan.

Les Vinaigres.—La Lotion Persienne remplace avantageusement tous les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

A l'épouvante Ce matin, vers les neuf heures, un cheval appartenant à M. Ritchie, de Torbolton, a pris l'épouvante dans la rue York, et est venu se jeter dans la vitrine du magasin de M. McMoran, rue Sussex, cassant deux vitres et se blessant lui-même.

L'invitation Sainte-Anne En réponse à la communication de M. Napoléon Champagne, qui a paru dans le journal hier sous déclaration que ce n'est pas ce monsieur qui nous a fourni la note par la semaine dernière au sujet de la section Sainte-Anne.

Le jeune Labreque La victime de l'accident de dimanche est toujours dans un état désespéré. Le blessé était un jeune garçon d'énergie qui réalisait régulièrement \$400 par semaine en charroyant du bois de moulin. Il était le seul soutien de sa mère qui est veuve.

Chute sérieuse Notre confrère du Citizen, M. James Johnson a fait une chute sérieuse durant un parti de plaisir, samedi après-midi ; M. Johnson est tombé d'une hauteur de dix pieds sur le roc et s'est infligé des blessures graves à l'épaule. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Johnson se rétablit rapidement et pourra reprendre ses occupations avant peu.

Une assemblée publique des citoyens et du comité de l'hôtel-de-ville, est appelée pour mercredi soir, à huit heures, à 730 heures, à l'hôtel-de-ville, dans le but de s'occuper activement de la célébration de la fête de la Confédération, le 1er juillet prochain.

Sépulture Durant le mois de mai, il a été inhumé dans le cimetière Notre-Dame, 73 personnes ; de ce nombre 19 étaient des adultes. Durant le même mois, l'année dernière le nombre des inhumations a été de 80.

Funérailles imposantes Les obsèques de feu Madame Booth ont eu lieu hier après-midi à trois heures et de nuit. Jamais encore pareille affluence n'avait été remarquée en cette ville. Le cortège funéraire a défilé durant plus d'une demie heure. Les porteurs des coins du pècle étaient MM. E. B. Eddy, E. H. Bronson, W. G. Perley, Hiram Robinson, J. Sweetland, Robert Cox, D. C. Linsley et John Rochester.

Société St Pierre d'Ottawa Les membres de la Société St-Pierre sont priés de se rendre en aussi grand nombre que possible à l'assemblée générale de mercredi, 2 juin prochain, des affaires de la plus haute importance devant être discutées à cette assemblée. Par ordre CHS BÉROARD Sec. Archiviste Ottawa 26 mai 1886.

Ouvrez l'œil ! REGARDEZ CE QUE FAIT CHEAP JACK Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-six pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout de Fiat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un centin par trente sous seulement. Les personnes qui pient dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

MEUBLES LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES PLUME, MATELAS LITS A RESSORTS, MIROIRS, POELES, IMAGES ENCADREES, HORLOGES, VAISSELLE, VOITURES D'ENFANTS, LAMPES, VERRERIE, FERBLANTERIE, BATTERIE DE CUISINE, COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens, GERANT Vis-à-vis le Gros Orme Rue Principale, Hull

B. G. GRANDE Vente Speciale POUR ARGENT COMPTANT D'Habilllements pour hommes et enfants, Pour une semaine commençant le 17 Mai courant. Venez tous. Les prix sont TRES BAS.

BRYSON, GRAHAM et Cie, 150, 152, 154, rue Sparks. & Cie.

"Le meilleur est le meilleur Marché." EN CONSEQUENCE, ALLEZ-VOUS PITTAWAY & JARVIS PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent. Etude : 117 Rue Sparks, Ottawa.

AVIS. PROVINCE DE QUEBEC District d'Ottawa Une Session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction Criminelle dans la dite Province, sera tenue au Palais de Justice à Aymer le dixième Jour de Juin prochain à dix heures de l'avant-midi ; En conséquence J'avertis et prévins tous Magistrats, Juges de Paix, Coronaires, Constables, huissiers, et autres ministres de la Justice de se trouver là et alors présents en personne pour obéir aux ordres qui leur se ont donnés. LOUIS M. COUILLÉ, Shérif, Bureau du Shérif Aymer 22 Mai 1886

ENCHÈRE Terres à phosphates AVIS est par le présent donné que MARDI le VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN 1886, l'on procédera à l'Hôtel de Ville de Hull, Province de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 14,500 acres de terres, situées dans la région des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa.

On pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montréal, Hull et Thurso, P. Q., ou aux agents des bois de la Couronne à Montréal et à Ottawa, la liste des Lois qui devront être offerts en vente. W. W. LYNCH, Commissaire, Département des Terres de la Couronne, Québec, 23 mai 1886

CONTRAT DES MALLÉS Des soumissions cachetées, dressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI, le 18 juin 1886, pour le transport des mailles de Sa Majesté, d'après contrat pour quatre années, trois fois par semaine en allant et revenant, entre Dunrobin et South March depuis le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats proposés et des blancs de formule de soumission, peuvent être obtenus au bureau de Poste de Dunrobin, March et South March et à ce bureau. T. P. FRENCH, Inspecteur des postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 20 Mai 1886

LES CHAPEAUX Yum-Yum —ET— "MIKADO" —DE— Mlle A. McDonald N'ont pas leur égal. Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.